

Louis XIII et les quatre vierges

Tome 3



MARIE-CLAUDE
GUIZOT

Marie-Claude Guizot

Louis XIII
et les quatre vierges -
Tome 3

© Marie-Claude Guizot, 2024

ISBN numérique : 979-10-262-5798-1

Librinova”

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Appendice 1

« Lettres de Mademoiselle de Chémérault trouvées dans la cassette de Monsieur le cardinal après sa mort »

C'est avec ce titre qu'a été présenté au public la série de 17 lettres qui vont suivre, et qui ont été publiées pendant la Fronde, en 1649, dans la deuxième édition du « Journal de Monsieur le cardinal duc de Richelieu, qu'il a fait durant le grand orage de la Cour »

Elles ont également été publiées, dans un ordre différent et avec quelques augmentations, dans la dernière édition du même ouvrage, en 1665.

Mais en réalité, une seule de ces lettres a été écrite par Mlle de Chémérault, toutes les autres sont de la main de Mme d'Amalby (ou de La Malaye, ou de Malby, etc., son nom étant souvent déformé, cf Appendice 2), une autre espionne de Richelieu qui notait toutes les informations que lui fournissait Françoise de Chémérault. Elles emploient de toute façon le même jargon secret, et semblent très proches puisque Françoise lui demande des nouvelles de son petit chien (lettre N°5).

Toutes ces missives parvenaient jusqu'à Richelieu par l'intermédiaire de M. de Noyers ou de M. Des Roches, un des secrétaires du cardinal.

Il en manque manifestement beaucoup, car deux personnages mentionnés dans le jargon : Mlle de Vieux-Pont = l'artificieuse ; et Mlle de La Fayette = la délaissée, ne sont pas du tout évoqués dans les 17 lettres restantes. C'est bien dommage, car les lettres qui manquent concernent forcément les années 1637 et 1638, seules années au cours desquelles de tels surnoms sont justifiés, et auraient pu servir de précieux compléments à l'Intrigue du Cabinet.

Il y a également un « trou » entre la lettre N°16, qui est du mois de mai 1639, et la lettre N°17, qui est du mois de mai 1640. Les événements décrits dans cette

dernière lettre montrent clairement que la communication avait pourtant continué, et que de nombreuses péripéties avaient alimenté cette correspondance.

Les lettres restantes contenant suffisamment d'informations pour pouvoir être datées, je me suis donc efforcée de les remettre dans l'ordre chronologique. Ce témoignage de première main, qui couvre toute la seconde faveur de Hautefort et au-delà, peut être considéré comme la suite du poème de Philon, celle qu'il n'a pas pu, ou pas voulu, écrire.

Appendice 1

Lettre N°1

« Je reçus avant-hier des nouvelles du bon Ange [Françoise de Chémérault] ; il me pria de remercier l'Oracle [Richelieu] de la bonté qu'il a témoignée au marquis de Mortemart pour lui. Il dit aussi que l'Aurore [Marie de Hautefort] est bien satisfaite de l'Oracle [Richelieu] et qu'il parle d'elle avec tant de bonté à Céphale [Louis XIII] qu'il ne se peut davantage, et que même il pleura de tendresse quand il vit que Céphale [Louis XIII] faisait des propositions d'amitié à l'Aurore [Marie de Hautefort], et la cajola fort, lui disant qu'il n'aurait pas cru qu'elle eût tant d'esprit.

L'Aurore [Marie de Hautefort] était si ravie qu'il lui tardait qu'elle eût vu le bon Ange [Françoise de Chémérault] pour lui dire ce qui s'était passé dans ce raccommodement, et lui dit qu'elle lui voulait dire une chose qu'elle n'avait dite à personne, qui est que l'Oracle [Richelieu] avait eu beaucoup d'amour pour elle, et qu'il l'en avait fait assurer souvent par Bautru, et que même elle lui avait fait une visite avec la Vieille [Mme de La Flotte] en un temps que l'Oracle [Richelieu] était dans le lit, et que Bautru avait si bien su mener la Vieille [Mme de La Flotte] à l'écart qu'elle avait resté seule en la ruelle du lit. Le bon Ange [Françoise de Chémérault] a dit qu'elle n'a jamais vu une confession si plaisante. L'Aurore [Marie de Hautefort] croit qu'il lui en reste quelque ressentiment, et dit que c'est cela qui l'oblige à la protéger.

Céphale [Louis XIII] a mandé à l'Aurore [Marie de Hautefort], par son frère aîné [Jacques-François, marquis de Hautefort], qu'il avait défendu à Pluton [M. de La Chesnaye] de ne le plus voir, sachant que l'Aurore [Marie de Hautefort] ne l'aimait point. Elle a dit qu'elle le priait de le faire revenir comme par le passé, croyant obliger l'Oracle [Richelieu].

L'Aurore [Marie de Hautefort] demeure tous les jours deux heures renfermée avec un gentilhomme, qui se nomme le baron de Chamblay. Elle ne fait rien que par son ordre et avis. Elle dit qu'elle est au désespoir de ne l'avoir connu plus tôt, et que c'est le plus habile homme qui se puisse voir. Elle l'introduit chez Procris [Anne d'Autriche], il y va aux heures qu'il n'y a personne, et ont de

grandes conférences. C'est tout ce qu'elle en peut dire à l'Oracle [Richelieu], le connaissant fort peu. Elle supplie très humblement l'Oracle [Richelieu] de croire qu'elle le tiendra averti de tout ce qu'elle apprendra, avec autant de fidélité qu'elle a promis. »

Cette lettre a dû être écrite en janvier 1638, au moment de la réconciliation de Louis XIII avec Hautefort, dont Philon a donné la description inédite (cf les vers 2868-2891, notes 46 et 47). C'est sûrement la seule période durant laquelle Richelieu pouvait « pleurer de tendresse » en voyant le Roi faire des propositions d'amitié à Marie de Hautefort. En effet, le cardinal savait que cela signait la chute définitive de tous les « partisans de La Fayette », notamment Renée de Vieux-Pont, et cela devait lui procurer une joie authentique et un immense soulagement. Marie de Hautefort est bien naïve de croire que le ministre a de l'amitié ou de l'amour pour elle, et Françoise de Chémérault, qui connaissait le dessous des cartes, devait trouver la candeur de la favorite très amusante.

Pour ce qui concerne le début de la seconde faveur de Hautefort, cette lettre donne raison à Philon et explique sa colère : Richelieu a bien soutenu Hautefort pour la remettre en selle, et elle lui faisait confiance, comptant sur son appui pour se maintenir auprès du Roi, jusqu'à négliger la prudence la plus élémentaire, en ne saisissant pas l'occasion de se débarrasser de La Chesnaye, qu'elle savait être une créature de Richelieu.

Cette attitude est d'autant plus légère que la favorite continue en même temps à soutenir Anne d'Autriche. M. de Montalais, baron de Chamblay, était un cousin, mais aussi l'homme de confiance de Marie de Hautefort. Il l'aidera à intriguer contre Mazarin au début de la Régence, comme il l'aidait à intriguer contre Richelieu sous Louis XIII.

Mathurin de Montalais de Chamblay a d'ailleurs été témoin au mariage de Marie de Hautefort avec le duc de Schomberg, le 23 septembre 1646.

Mais surtout, pendant l'affaire des lettres espagnoles en 1637, c'est lui qui a été dépêché auprès de Mme de Chevreuse - alors exilée en Touraine - pour l'informer de l'arrestation de M. de La Porte et lui conseiller de se tenir coite, en attendant de recevoir un Livre d'Heures relié en rouge ou en bleu, qui lui indiquerait si elle devait quitter le royaume ou pas...

Le marquis de Mortemart, mentionné au début de la lettre, était un des quatre gentilshommes de la Chambre du Roi (qui servaient par quartiers). On peut supposer que Richelieu lui a demandé de parler au Roi de Chémérault, pour la pousser en avant, non seulement pour la récompenser de ses services, mais aussi pour la substituer à Hautefort, à plus ou moins brève échéance.

Quant à Bautru, c'est le comte de Nogent, fidèle agent de Richelieu que nous avons déjà rencontré tout au long de l'Intrigue du Cabinet.

En retrouvant les bonnes grâces de Louis XIII, Marie de Hautefort revenait de loin, car au mois d'août 1637, elle s'était gravement compromise au service d'Anne d'Autriche, et il n'est pas exclu que Richelieu ait décidé de fermer les yeux - provisoirement -, s'il a été informé après coup des exploits romanesques de la favorite :

« Quoique Mme de Hautefort ne crût point que la Reine eût des pratiques contre l'Etat, elle était persuadée néanmoins que M. le cardinal tournerait les choses d'une manière à la faire trouver coupable quand même elle serait innocente, si bien que sans considérer qu'elle déchaînerait contre elle, par l'attachement qu'elle avait pour la Reine, un homme tout puissant, et qu'il la perdrait, si elle rendait à cette princesse tous les services qu'elle pouvait, par une générosité sans pareille, elle se résolut de tout hasarder pour la Reine ; et après avoir bien rêvé, elle s'alla ressouvenir de l'aventure de Mme de Villarceaux avec le commandeur de Jars, que Mlle de Beaumont lui avait contée. Ce commandeur ayant été mis à la Bastille pour d'autres intrigues, Mme de Villarceaux, qui était de ses amis, employa toutes sortes de moyens pour le tirer de là.[...] Mme de Hautefort ayant trouvé dans cette action une grandeur d'âme si rare du côté de Mme de Villarceaux, se détermina, sans l'avoir jamais vue, de l'aller trouver. Il fallut s'habiller pour cela le plus simplement qu'il lui fut possible ; elle partit de grand matin et traversa à pied à peu près tout Paris, et alla attendre que cette dame, qui joue toujours fort avant dans la nuit, et qui avait joué jusques à une heure du matin, fût éveillée. Mme de Hautefort débuta par l'histoire de Mlle de Beaumont, éleva fort haut sa générosité, et tâcha de la toucher de l'état affligeant et du péril où se trouvait la Reine, fit valoir l'importance du service qu'elle lui rendrait si elle voulait employer son crédit auprès du commandeur de Jars, son ami, qui était encore à la Bastille, pour l'obliger de servir cette grande princesse, sans oublier les avantages qui

pourraient lui venir immanquablement de la reconnaissance qu'elle en aurait toujours.[...]

Mme de Hautefort consentit d'aller servir de suivante à Mme de Villarceaux, et de sacrifier même, s'il fallait, sa réputation, en allant trouver à la Bastille le commandeur de Jars. Elle partit donc de grand matin, déguisée au mieux qu'elle put et sortit [du Louvre] sans être aperçue de personne. Elle avait grand soin de cacher ses beaux yeux, qui étaient connus de tout le monde, et son beau visage qu'elle avait barbouillé le mieux qu'elle avait pu. Elle marchait d'un air si déconcerté que l'on ne manqua pas de croire que c'était quelque honnête demoiselle. Elle avait un papier bien cacheté qui contenait une instruction pour M. de La Porte. Lorsqu'elles furent à la porte de la Bastille, elles demandèrent à parler au commandeur de Jars, Mme de Villarceaux disant que Mme de Hautefort était la sœur d'un valet de chambre de ce commandeur qui était malade, qu'il fallait qu'elle lui parlât de ses affaires qui lui étaient de la dernière conséquence. Le commandeur avait eu la liberté de descendre dans la cour de la Bastille pour se promener quelques heures le jour. On l'avertit, et lui qui savait bien que son valet de chambre n'était point malade, ne savait ce que cela voulait dire. Mais lorsqu'il eut aperçu Mme de Villarceaux, il fut rassuré. Sa surprise ne laissa d'être bien grande, lorsque l'ayant mené dans un coin de cette cour, Mme de Hautefort levant sa coiffe, il la reconnut. Sa surprise fut si grande qu'il allait crier : « Ah ! Madame, est-ce vous... » Mais elle l'arrêta là comme il ouvrait la bouche, et lui dit qu'elle ne doutait de son étonnement de la voir dans ce lieu-là, mais qu'il le serait bien davantage quand elle lui aurait dit qu'elle était là de la part de la Reine pour une affaire si importante dont Mme de Villarceaux lui avait déjà dit quelque chose. Alors tirant le papier de sa poche, elle dit : « Voilà, Monsieur, ce que la Reine m'a donné pour vous le confier. Il faut, s'il vous plaît, employer votre adresse et votre crédit dans ce lieu-ci ; car il s'agit de faire donner ce papier à un prisonnier qui est dans un cachot ; mais j'ai compté que vous ne m'abandonneriez pas dans le dessein que j'ai de tirer la Reine de l'extrême péril où elle est. » Et le commandeur fut bien étonné de voir qu'il était question de hasarder sa vie et toute sa fortune pour la Reine. Il balança, il songea longtemps, et Mme de Hautefort, le voyant chanceler, lui dit : « Eh quoi ! Monsieur, vous balancez, et vous voyez ce que je hasarde aussi bien que vous ; car si je viens à être découverte, que dira-t-on de moi ! » Enfin ce commandeur lui dit : « Il faut faire ce que la Reine demande. Il n'y a pas de remède. Je ne fais que sortir de l'échafaud, il faut que j'aïlle m'y remettre encore. » Il prit la lettre

de la Reine, et ces dames sortirent de la Bastille. Mme de Hautefort fut assez heureuse de n'être pas plus reconnue en entrant dans le Louvre que comme elle en était sortie. Elle trouva encore dans un petit endroit auprès de sa chambre la demoiselle qu'elle y avait fait mettre en sentinelle avant que de partir, afin que si le Roi, en passant auprès de ce lieu pour aller à la messe, demandait de ses nouvelles, elle ne manquât de lui dire que comme elle s'était un peu trouvée mal la nuit, elle reposait alors.

En même temps le commandeur de Jars ne perdit pas de temps. Il fut si heureux qu'il fit percer jusque à quatre planchers et fit mettre la lettre au bout d'une corde dans un petit sac, avec un mémoire pour avertir toutes les personnes qui étaient dans ces chambres de faire percer les planchers de l'un après l'autre, et n'oublia pas de leur faire valoir l'importance du service qu'ils rendraient et la récompense qu'ils en devaient attendre. La chose fut si bien exécutée que La Porte reçut l'instruction, et ce prisonnier si bien gardé par les soins de M. le cardinal ne laissa pas de recevoir ce billet, et par une voie que ses gardes ne purent jamais deviner ni M. le cardinal. Aussi La Porte justifia dans son interrogation entièrement la Reine, et fut mis en liberté. Mais enfin la joie de cette princesse ne fut pas plus grande que celle de Mme de Hautefort, lorsqu'étant sortie de la Bastille, elle se trouva dans sa chambre sans que personne s'en fût aperçu. Elle rendit grâce à Dieu de l'avoir tirée d'un péril où le zèle qu'elle avait pour les intérêts de la Reine l'avait engagée, et lorsqu'elle y eut fait un peu de réflexion, elle fut tout effrayée du danger où elle s'était mise.

Mme de Chevreuse, en qui la Reine avait une entière confiance, était retirée hors de Paris. Craignant d'être arrêtée et la prison plus que la mort, elle était résolue de s'enfuir, si ce valet de chambre [M. de La Porte] donnait lieu de la soupçonner par ses réponses. La Reine s'adressa à Mme de Hautefort, étant sûre qu'elle comptait pour rien de hasarder sa fortune pour ses intérêts, afin qu'elle trouvât un moyen pour faire savoir à Mme de Chevreuse qu'elle ne partît point de France, et qu'elle l'avertirait s'il y avait quelque chose à craindre pour elle, parce que sa fuite aurait gâté les affaires de la Reine, si bien que Mme de Hautefort, ne sachant à qui se fier, tout le monde étant observé, elle n'osa écrire. Elle avait un de ses parents à Paris, à qui elle donna cette commission sans lui en dire davantage. Ce gentilhomme [M. de Chamblay] fut trouver Mme la duchesse de Chevreuse pour l'assurer que la Reine l'avertirait s'il y avait à craindre pour elle ; mais comme il n'était pas facile de confier cela à une lettre, et qu'il ne fallait pas que l'on vît revenir deux fois chez cette duchesse un homme